

Dunkerque : une voilée accueille les visiteurs du musée LAAC !

écrit par Christine Tasin | 3 avril 2018

VOTRE VISITE



INDIVIDUELS ET FAMILLES +



GROUPES ADULTES +



ACCUEILS ADAPTÉS +



MATERNELLES +



ÉLÉMENTAIRES +



COLLÈGES +



LYCÉES +



ÉTUDIANTS +

Le « Lieu d'art et action contemporaine » de Dunkerque (LAAC), anciennement musée d'art contemporain de Dunkerque, est un musée d'[art contemporain](#) constitué d'un bâtiment et d'un jardin de sculptures.

La semaine dernière, l'un des adhérents de *Résistance républicaine*, visitant Dunkerque, a eu une énorme surprise en entrant au LAAC : il s'est retrouvé à l'accueil face à une

jeune femme qui portait un voile islamique ostentatoire, de couleur grise, juste à côté de la personne délivrant les billets d'entrée !

Notre adhérent a naturellement fait demi-tour, préférant renoncer à découvrir des oeuvres d'art de notre patrimoine plutôt que de cautionner cette mascarade.

L'on sait que Macron milite pour le voile islamique en entreprise, cela signifie-t-il qu'un musée, appartenant par définition à la collectivité, la ville ou l'Etat, devrait être considéré comme une usine ou un service informatique d'une entreprise lambda ?

Quid de la loi 1905 ?

Quid de la neutralité de la fonction publique ?

Est-il admissible que soit donné en exemple aux élèves de tous niveaux venant régulièrement visiter le musée le spectacle d'une femme voilée quand la lutte contre les inégalités est une priorité politique de notre pays ?

VOTRE VISITE



INDIVIDUELS ET FAMILLES +



GROUPES ADULTES +



ACCUEILS ADAPTÉS +



MATERNELLES +



ÉLÉMENTAIRES +



COLLÈGES +



LYCÉES +



ÉTUDIANTS +

Evidement, si on en juge par les faits divers, Dunkerque est très islamisé... ceci explique-t-il cela ? S'agit-il d'essayer d'acheter la paix sociale en donnant des emplois à des personnes ostentatoirement musulmanes ?

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/05/18/01016-20170518ARTFIG00238-le-sos-d-un-medecin-agresse-au-quotidien.php?xtor=EPR-211>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/04/a-dunkerque-aussi-les-migrants-nont-pas-peur-de-foutre-sur-la-gueule-de-la-police/>

Vous pouvez écrire ou téléphoner au musée

: <http://www.musees-dunkerque.eu/outils/contact/>

LAAC, Musées de Dunkerque, Place du Général-de-Gaulle, BP 5421259378, Dunkerque Cedex 1

ou : 302 avenue des Bordées, 59140 Dunkerque

03 28 29 56 00

On peut également s'adresser au maire de Dunkerque : Patrice Vergriete,
<https://www.ville-dunkerque.fr/infos-pratiques/contact/art.contemporain@ville-dunkerque.fr>

De nombreuses structures sont partenaires du Musée
<https://www.musees-dunkerque.eu/partenaires/associations-structures-culturelles/>

Association Art contemporain à l'origine de la création du musée et partenaire privilégié :
artcontemporaindk@gmail.com
Idem pour l'association le Musoir
www.musoir.fr / contact@lemusoir.fr

N'oubliez pas, surtout, le Ministère de la culture :
Ecrire par voie postale au Ministre :
Madame le Ministre de la Culture
3, rue de Valois
75001 Paris
+33 (0)1 40 15 80 00
<http://www.culture.gouv.fr/Nous-contacter>

Lettre ouverte à Sophie Warlop, directrice du musée Laac,

Madame,

Il semble qu'une femme voilée accueille les visiteurs de votre musée, au mépris de la loi, de l'égalité homme-femme, et du respect de la laïcité.

Je tiens à vous rappeler que la législation française interdit le port de signes religieux par les agents de la fonction publique qui sont en contact avec les administrés, et ce en vertu d'une obligation de neutralité des services publics. Ce dispositif législatif permet de préserver la liberté de conscience, de garantir une égalité de traitement entre les

citoyens et de veiller à la séparation entre l'Etat et les différents cultes religieux. Le port du voile islamique au sein de votre Musée, par un agent étant directement en contact avec le public, constitue une violation de notre socle républicain et de la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, que les nombreux élèves qui visitent votre musée soient accueillis par une personne voilée est un message de discrimination envers les femmes tout à fait intolérable dans un établissement public. Nous invitons les parents d'élèves de Dunkerque à s'opposer à toute sortie au musée de leurs enfants tant que cette personne sera présente à l'accueil du Musée. L'instruction est obligatoire, mais pas les sorties...

Je vous remercierai donc de prendre toute mesure nécessaire afin que cessent ce scandale et cette illégalité.

Avec mes salutations patriotiques.

Christine Tasin, Présidente de Résistance républicaine,
contact@resistancerepublicaine.com